

## LE JOURNAL DES ENTREPRISES

## ACCOMPAGNEMENT

# [FIL INFO] Les dernières actualités qui comptent pour les entreprises

Par la rédaction, le 03 février 2023

Annonces gouvernementales, nouvelles réglementations concernant les entreprises, mesures exceptionnelles, conjoncture économique, mais aussi principales actualités en provenance des territoires : retrouvez dans ce fil spécial toutes les informations importantes pour les entreprises et les employeurs.



- ▲ Retrouvez les informations pour gérer au mieux votre entreprise après la crise du Covid-19 et dans le contexte de la guerre en Ukraine. — Photo : JDE

# 3 février

## **Crise énergétique : tous à vos formulaires !**

L'Etat peaufine encore ses aides aux entreprises frappées par la flambée des coûts de l'énergie. A l'issue d'une réunion avec les fournisseurs, il a obtenu de certains d'entre eux une application plus favorable du tarif garanti pour les TPE. Quant aux PME, elles devront se contenter d'un traitement "au cas par cas" de leurs difficultés les plus sévères. Dans tous les cas, le gouvernement presse les entreprises à remplir au plus vite le formulaire qui ouvre droit à plusieurs des dispositifs publics mis en place pour 2023. A peine un tiers aurait déjà accompli cette démarche.

## **Industrie : les prix de production à la fête**

L'inflation ne lâche pas son emprise sur l'industrie. Les prix de production des usines ont terminé 2022 à leur plus haut niveau depuis 2015, selon l'Insee, juste au-dessus de leur précédent pic de septembre. En décembre, leur hausse s'est ainsi élevée à +1,1 % sur un mois (et +17,7 % sur un an). Une flambée largement alimentée par le coût de l'énergie - encore lui : une fois celui-ci soustrait, les prix de production s'affichent, en effet, en *baisse* de 0,1 % (mais toujours en progression de 9,4 % par rapport à décembre 2021).

## **Droit : Fidal se met au notariat**

Avis de naissance dans le monde du droit. La société d'avocats Fidal s'est alliée à l'Office notarial de La Madeleine (ONM), basée dans le Nord, pour créer sa nouvelle filiale, Fidal Notaires.

## **Le raidissement de la politique monétaire s'accélère**

Et de deux qui font six. La Banque centrale européenne a décidé de procéder à une double remontée de ses taux d'intérêt directeurs pour tenter de calmer l'inflation. La première aura lieu dès mercredi, la seconde le mois prochain. Dans les deux cas, la BCE a opté pour un relèvement de 0,5 point, comme en décembre. Autrement dit, en huit mois, les taux auront augmenté de 3,5 points au total. Et ce n'est pas fini : l'institution promet déjà de continuer à les "augmenter sensiblement" et de "les maintenir à des niveaux

suffisamment restrictifs" pour ramener la hausse des prix vers sa cible habituelle de +2 % (au lieu des +8,5 % encore relevés en janvier, dans la zone euro).

## 2 février

### **La crise énergétique plombe les comptes des entreprises...**

Les entreprises vont devoir remettre la main (profondément) à la poche pour payer leur électricité en 2023. La hausse des prix, envisagée par les fournisseurs pour cette année, s'annonce 4 fois plus forte qu'en 2022, montre une étude de l'Insee ! Une explosion des factures que les professionnels pourront contenir, à condition de solliciter les aides de l'Etat (et d'y être éligibles). Mais l'institut statistique se garde bien, pour l'instant, de mesurer la portée exacte de cette prise en charge publique et multiforme.

 **A lire :** Pour les entreprises, la hausse des prix de l'électricité pourrait quadrupler en 2023

### **... et affaiblit le moral des patrons**

La crise énergétique continue de produire ses effets délétères sur les entreprises. La majorité (52 %) redoutent un impact direct sur leur activité en 2023, selon le baromètre mensuel d'OpinionWay pour CCI France, réalisé du 11 au 18 janvier. Dans le commerce et l'industrie, ce sont même près de 7 dirigeants sur 10 qui craignent d'être affectés. Dans le détail, 35 % des 618 patrons interrogés déclarent des tensions, plus ou moins fortes, sur leur trésorerie du fait de la flambée de leurs factures, quand 22 % pensent prendre les devants et adapter leurs process de production pour faire baisser la note. En revanche, rares sont ceux qui envisagent d'arrêter tout bonnement le travail, que ce soit par une "fermeture définitive" (3 %) ou temporaire, via du chômage partiel (1 %). Pour autant, la situation commence à peser lourd sur le moral des chefs d'entreprise : si 57 % restent confiants pour leur entreprise dans les douze mois à venir, ce chiffre est en baisse de 7 points sur un an et au plus bas depuis décembre 2020, à la sortie du deuxième confinement. Or, là encore, ce sont dans le commerce et l'industrie que les perspectives s'assombrissent le plus vite (respectivement, -7 et -12 points en un seul mois).

## Automobile : bataille judiciaire en vue entre constructeurs et entreprises

Des dizaines d'entreprises françaises liguées contre Renault, Stellantis et Volkswagen. Les trois constructeurs vont être visés par une "action collective en indemnisation", menée par des PME et des grands groupes, révèle le journal *Le Parisien*. Point commun des plaignants : leur flotte automobile compte (ou a compté) des véhicules diesel de ces trois marques, immatriculés entre 2009 et 2015 - à une époque, où le trio est soupçonné d'avoir cherché à dissimuler les émissions polluantes de 3,5 millions de voitures en France. Or, « la moitié appartient à des sociétés », selon Brandeis Paris, le cabinet d'avocats à la manoeuvre derrière cette procédure. D'après ses calculs, les entreprises lésées pourraient toucher 2 000 à 3 000 euros d'indemnisation par véhicule, en cas de victoire. Une somme sur laquelle Brandeis Paris prélèvera 30 % de commission, précise le journal.

## Spatial : The Exploration Company mise en orbite

Une levée de fonds pour s'envoler vers les étoiles - littéralement. Le concepteur et fabricant de capsules spatiales franco-allemand The Exploration Company, implanté en Gironde, vient de collecter plus de 40 millions d'euros. Cette somme doit lui permettre de finaliser le développement de sa capsule spatiale réutilisable pour le fret et, à terme, le transport de passagers.

 **A lire :** [The Exploration Company lève 40,5 millions d'euros pour finaliser le développement de sa capsule spatiale](#)

## 1er février

### Réforme des retraites : l'"index seniors" comme monnaie d'échange

Les PME, victimes collatérales de la forte mobilisation contre la réforme des retraites ? A défaut de vouloir bouger sur les mesures d'âge de son projet, le gouvernement semble en tout cas prêt à faire des concessions sur son futur "index seniors". Le seuil d'application de cette obligation déclarative, sur la place réservée aux personnes les plus âgées dans l'entreprise, pourrait être

élargie aux sociétés « de plus de 50 salariés, par exemple », au lieu d'être limitée à celles en comptant plus de 300, a indiqué Olivier Dussopt, ce matin, sur *France 2*. La question devra être tranchée lors des débats parlementaires. Le ministre du Travail y ajoute juste un bémol : la mesure adoptée ne devra pas ressembler à « un océan d'administration et de tracasseries administratives pour les chefs d'entreprise ». Autre piste de réflexion ouverte : si l'employeur « ne joue pas le jeu » de cet index et de l'emploi des seniors, « est-ce qu'on ne peut pas prévoir quelque chose qui l'oblige à le faire, dans un deuxième temps ? », s'est interrogé Olivier Dussopt. Voilà qui devrait hérisser la CPME, elle qui n'avait pas caché son soulagement d'avoir initialement échappé à ce dispositif.

Pendant ce temps-là, le front uni des syndicats, lui, ne faiblit pas : forts d'une deuxième journée de mobilisation réussie (1,27 million de manifestants hier, selon le ministère de l'Intérieur, en hausse de 13,4 % par rapport au 19 janvier), ils prévoient d'accélérer leur mouvement, avec deux nouvelles dates pour leurs actions nationales, mardi prochain et le samedi suivant, 11 février. Sans oublier les grèves sectorielles, notamment dans l'énergie et les transports, qui devraient également émaillées la semaine, et ce, dès lundi.

## **Réforme de l'immigration : un titre de séjour comme solution de recrutement**

Le gouvernement veut manier le bâton et la carotte autour de l'emploi des travailleurs en situation irrégulière. Comme annoncé en novembre, son projet de loi sur l'immigration, présenté aujourd'hui en conseil des ministres, prévoit l'instauration d'un titre de séjour pour les métiers confrontés à des difficultés de recrutement. Concrètement, il pourrait être accordé à la demande d'étrangers « présents sur le territoire depuis plus de trois ans, exerçant une activité, considérée comme étant en tension, depuis au moins 8 mois sur les 24 derniers mois », a expliqué Olivier Dussopt. D'une durée d'un an renouvelable, il ouvrirait droit « à une carte de séjour pluriannuelle à deux conditions : bénéficier d'un CDI et satisfaire aux nouvelles exigences en matière de maîtrise du français ». En parallèle, le ministre du Travail promet toutefois de durcir les sanctions contre « les employeurs qui, délibérément, recrutent » des travailleurs clandestins. Au programme : facilitation des

fermetures administratives et création d'une sanctions financière rapide à prononcer, « à hauteur de 4 000 euros par emploi de personnes irrégulières constatées ».

## Covid-19 : les mesures sanitaires en voie d'extinction

Une page se tourne dans la lutte contre le Covid-19. A partir d'aujourd'hui, plusieurs dispositifs emblématiques de la pandémie sont abandonnés, comme les arrêts de travail dérogatoires ou l'isolement obligatoire des malades. En revanche, le chômage partiel pour les salariés considérés comme vulnérables face au coronavirus subsiste, lui, pour encore au moins un mois.

## Automobile : retour prudent à l'optimisme pour 2023

Remonter la pente doucement, mais sûrement. Après une nouvelle année noire en 2022 (-4,6 %), l'Association des constructeurs automobiles européens (ACEA) espère, pour 2023, une croissance des immatriculations de 5 %. Ce qui représenterait 9,8 millions de véhicules écoulés, un volume toujours bien en-deçà des années pré-Covid, d'environ un quart, "ce qui montre que nous sommes encore dans une situation fragile", avance le directeur général Sigrid de Vries. Pour l'instant, la France semble néanmoins partir sur la bonne voie : en janvier, les ventes ont progressé de 8,8 % par rapport à 2022, selon la Plateforme automobile, soit 111 940 voitures... un niveau toutefois encore bien inférieur aux années précédentes, y compris celles de la pandémie (-11,4 % comparé à 2021, -16,6 % sur 2020).

## 31 janvier

### Le PIB ralentit sans reculer

La croissance française plie (encore), mais ne rompt (toujours) pas. Au quatrième trimestre, la progression du PIB est tombée à +0,1 % en trois mois (après +0,2 % cet été), selon l'Insee. Une (relativement) bonne surprise, dans la mesure où l'institut anticipait plutôt une contraction. Mais l'économie est encore loin d'être tirée d'affaire : tous les voyants sont à l'orange, voire au

rouge. A noter que le même constat vaut pour la zone euro : la croissance a finalement été sauvée in extremis cet automne (+0,1 %), même si certains pays ont perdu quelques plumes, à commencer par l'Allemagne (-0,2 %).

## **L'inflation sur un plateau...**

L'année commence sous le signe du redémarrage de l'inflation. Sur un mois, les prix ont rebondi de 0,4 % en janvier (après -0,1 % en décembre), selon l'Insee. Rien de surprenant, explique l'institut, puisque cette nouvelle hausse découle, en partie, de la fin de la "remise carburant" universelle et du relèvement du "bouclier tarifaire" sur le gaz. Résultat, l'augmentation mensuelle des prix remonte à +6 % sur un an (après +5,9 %). Un niveau autour duquel elle ne cesse de tourner depuis juillet dernier. Et comme ces derniers mois, cette flambée est principalement alimentée par l'énergie (+16,3 %) et l'alimentation (+13,2 %), les deux enregistrant un sursaut de plus d'1 point en un mois de leur taux d'inflation.

## **... les prix du carburant sur leur lancée**

Toujours plus haut. Désormais libérés de toute "remise" gouvernementale, les prix à la pompe poursuivent leur route vers les sommets de l'été dernier, d'après les relevés du ministère de la Transition écologique. L'essence s'est ainsi encore envolée de plus d'1,7 % en sept jours, pour atteindre 1,9334 euros en moyenne, pour le litre de sans plomb 95, et 1,9952 €, pour le SP98 - au plus haut depuis la mi-juillet 2022, quand la barre des 2 euros avait été dépassée. Même tendance pour le diesel, à 1,9432 € (+1,4 %) - un pic inédit depuis fin août. La progression du GNR reste, en revanche, plus contenue (+0,4 %, à 1,4253 €).

## **Réforme des retraites : moins de grévistes, plus de manifestants**

Nouveau coup de pression contre le projet de réforme des retraites du gouvernement. Les manifestations, prévues pour cette deuxième journée d'action nationale, ont visiblement fait le plein, selon les premiers décomptes des syndicats et des autorités. La plupart des cortèges ont été plus fournis (comme à Marseille, Montpellier ou Nantes) que lors de la mobilisation inaugurale du 19 janvier, ou alors l'ont été quasiment autant (à Toulouse, Bordeaux, Strasbourg...). Tendances inverse, en revanche, du côté des

débrayages déclarés : dans la fonction publique, à EDF ou à la SNCF, par exemple, les taux de grévistes annoncés sont orientés à la baisse. Pour autant, les syndicats ne devraient pas en rester là : ils doivent se retrouver dès 18h pour envisager la suite du mouvement, alors que l'examen de la réforme se poursuit, pendant ce temps-là, à l'Assemblée nationale.

## 30 janvier

### PGE : le rééchelonnement fait pschitt

Le désintérêt des entreprises pour la procédure d'étalement de leurs PGE fait un flop... rassurant. C'est en tout cas la conclusion que tire la Médiation du crédit à la vue du faible recours à cette démarche, introduite il y a un an.

Problème : les demandes reçues ne se font pas seulement rares, elles sont aussi rarement couronnées de succès ! Il n'empêche : la démarche vient d'être prolongée jusqu'au 31 décembre. "Le contexte économique pour 2023, marqué par les conséquences de la crise énergétique, est susceptible d'entraîner des difficultés de trésorerie pour certaines entreprises", justifie la Médiation. D'ailleurs, tous sujets confondus, l'activité globale de ce service, rattaché à la Banque de France, s'est justement redressée en fin d'année (+27 % de demandes en trois mois). Et ce, même si, sur l'ensemble de 2022, les différends entre entreprises et banques ont plutôt régressé, avec 2 180 demandes éligibles traitées (-44,6 % en un an, mais toujours 2 fois plus qu'avant le Covid-19), pour un taux de réussite de 43 % (+4,5 points en un an), équivalant à 860 entreprises "confortées" et 10 232 emplois "préservés".

### **Discriminations : les entreprises sous surveillance**

Les entreprises n'ont plus qu'à bien se tenir. Dans le cadre de son nouveau "plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine", le gouvernement prévoit de "systématiser les testings" envers les employeurs. A l'avenir, ces opérations de contrôle impromptues seront réalisées sur une base régulière, "dans différents secteurs d'activité, (...) selon des modalités qui seront construites avec les acteurs". L'idée, explique Matignon, sera, à la fois, "de faire savoir qui respecte les règles, d'accompagner les entreprises pour améliorer leurs pratiques, dénoncer les comportements discriminatoires et, le cas échéant,

agir en justice si un délit est avéré". A ce sujet, l'exécutif entend renforcer les moyens de sévir au travail, à travers "la création d'une amende civile dissuasive" et l'amélioration des actions de groupe, en cas de problèmes.

## Réforme des retraites : chacun dans son couloir

D'un côté, le parcours parlementaire. De l'autre, la contestation sociale. Le projet de réforme des retraites entre dans le dur cette semaine, entre, d'une part, l'arrivée du texte gouvernemental à l'Assemblée nationale, aujourd'hui, et, d'autre part, la deuxième journée de mobilisation syndicale, prévue demain. Le mouvement promet déjà d'être très suivi à la SNCF (1 TGV sur 3 annoncé, en moyenne), mais aussi, à des niveaux variables, dans l'aérien, les transports urbains et routiers, les écoles, ou encore les secteurs pétrolier, électrique et portuaire, déjà actifs la semaine dernière. En attendant, sur le fond du dossier, chacun campe sur ses positions concernant les mesures d'âge (report du départ à 64 ans et passage accéléré à 43 années de cotisation) : « Ça n'est plus négociable (...) C'est nécessaire pour assurer l'équilibre du système », a encore répété la Première ministre Elisabeth Borne, hier, sur *France Info*. Ce à quoi le secrétaire général de la CFDT a répondu, ce matin, sur *France 2*, que « les 64 ans [n'avaient] jamais été négociables » pour l'exécutif. « S'il n'y a pas d'écoute du gouvernement, il y aura sans doute un acte 3 » de la mobilisation, a également prévenu Laurent Berger, en cette veille d'épisode 2.

## Industrie : Saipol paré à décoller

La transition écologique ouvre de nouveaux horizons pour Saipol. Le producteur de protéines végétales lance un plan d'investissement à trois ans, afin de moderniser son site industriel sur le port de Sète (Hérault). L'occasion pour l'entreprise de se diversifier dans les carburants dits durables pour l'aviation, en lien avec une société australienne.

▶ **A lire :** Saipol investit 60 millions d'euros dans ses installations sur le port de Sète

# 27 janvier

## **Le moral des ménages plombé par l'inflation**

Les ménages français démarrent l'année du mauvais pied. En janvier, et au contraire des chefs d'entreprise, leur confiance s'est érodée pour le deuxième mois consécutif (-1 point par rapport à décembre), selon l'Insee. Au point de se rapprocher de son niveau le plus bas depuis l'an 2000 - un creux que cet indicateur a déjà atteint par deux fois en 2022 (en juillet et en septembre). Cette déprime tient surtout à la détérioration de leur jugement sur leur situation financière et leur niveau de vie récent. Un coup de mou à relier à l'inflation : les Français n'ont jamais été aussi nombreux à avoir noté une augmentation des prix sur l'année écoulée que depuis juin 2008.

## **Industrie : les obstacles à la production restent élevés**

Semblant de répit dans les usines françaises. En janvier, les difficultés d'approvisionnement se sont nettement détendues par rapport à leur pic de l'été dernier, d'après l'Insee. Las, les problèmes de recrutement et les hausses de prix continuent, eux, d'entraver l'activité.

## **Ces entreprises qui se cachent pour mourir**

Il n'y a pas que les défaillances qui ont bondi en 2022. Les radiations aussi ont pris de l'ampleur, selon un bilan annuel, dressé par le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce avec Xerfi Spécific. Au total, 346 511 entreprises ont ainsi disparu du Registre du commerce et des sociétés en France (hors Moselle et Alsace), soit une hausse de 11,6 % en un an... et de 32,5 % par rapport à l'avant-coronavirus (en 2019) ! Ces arrêts d'activité sont imputés à "des difficultés croissantes de paiement et de trésorerie, couplées à une conjoncture économique difficile". En première ligne de cette envolée des radiations : les acteurs du transport et entreposage (+33,2 %), loin devant l'enseignement, la santé et l'action sociale (+17,2 %). Au niveau territorial (hors Outre-mer), la pratique explose en Région Sud (+48,3 %) et dans le Grand Est (+31,5 %), alors qu'elle a reculé dans les Hauts-de-France (-15 %) et le Centre-Val de Loire (-8,3 %).